

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 15 SEPTEMBRE 2020 À 18 H, À LA SALLE AUX USAGES MULTIPLES (SUM) ET PAR LIEN ZOOM
CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
CAMPUS DE ROUYN-NORANDA

Présences

Éric Aubin, directeur des études
Patrick Bédard
Yves Bédard
Sylvain Blais, directeur général
Amélie Brouillard
Miguel Charlebois
Isabelle Chartrand
Pierre Deshaies
Anne Gauthier
Évelyne Grenier-Ouimette (par lien Zoom)

Klaude Hallé
Chantal Hamelin (par lien Zoom)
André Janneteau, vice-président
Florence Julien
Linda Lavoie
Katrine Lévesque
Guillaume Marquis, président
Philippe Marquis
Mélissa Tardif (départ à 19h20)
Ghislain Vallée

Absences

Kloé Bourbeau
Josée Larivière
Claude LeBel

Louis Leblanc
Marie-Soleil Malo

Observatrices

Nicole Fortier, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Marc Bertrand, directeur de la formation continue et services internationaux
Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles
Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines
Louis Perreault, directeur des services administratifs

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Anne Gauthier, appuyée par Isabelle Chartrand, il est unanimement résolu *d'adopter l'ordre du jour.*

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2020

Sur une proposition de Miguel Charlebois, appuyée par Mélissa Tardif, il est unanimement résolu *d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 22 juin 2020.*

En suivi au procès-verbal du 22 juin 2020, le directeur général, Sylvain Blais, apporte des informations supplémentaires découlant du point « Demande de compensation financière au Ministère de l'Enseignement supérieur – pandémie ».

Il mentionne que le ministère a octroyé des fonds additionnels de l'ordre de 70 millions en réponse aux dépenses générées par la situation reliée à la COVID-19. De ce montant, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a reçu la somme de 755 000,00\$.

Il apporte également un élément de suivi au point « Démarches des cégeps de régions », car il a depuis, participé à une conférence téléphonique avec la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Danielle McCann et madame Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière. Cette conférence téléphonique a permis de faire un retour sur les préoccupations des cégeps de régions concernant les processus de révision des devis du réseau collégial et l'offre de formation. Madame McCann est consciente de la situation particulière des régions. Un retour est attendu sur les préoccupations identifiées.

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

4.3 DÉPÔT DU TABLEAU DES SUJETS RÉCURRENTS

Diane Landriault, secrétaire générale, présente le tableau des sujets récurrents qui seront présentés au conseil d'administration, et ce, pour l'année 2020-2021.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 22 JUIN 2020 ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 26 AOÛT 2020

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose à titre d'information le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 22 juin 2020 et celui de la réunion extraordinaire du 26 août 2020.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES : PRODUCTION MARAÎCHÈRE BIOLOGIQUE

Le directeur de la Formation continue et Services Internationaux, Marc Bertrand, se joint au conseil d'administration, afin de présenter une nouvelle attestation d'études collégiales (AEC), soit « Production maraîchère biologique ».

CONSIDÉRANT QUE la formation répond à des besoins du milieu socio-économique;

CA-3276

CONSIDÉRANT QUE la Formation continue prévoit offrir cette nouvelle AEC dès la session d'automne 2020;

CONSIDÉRANT QUE cette AEC a été présentée à la Commission des études pour information.

Il est proposé par Yves Bédard, appuyé par Claude Hallé et unanimement résolu **d'adopter la nouvelle attestation d'études collégiales (AEC) – Production maraîchère biologique, pour l'automne 2020.**

7.2. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le directeur général, Sylvain Blais, présente le contexte de la planification des allocations budgétaires en période de pandémie.

Pour sa part, Louis Perreault, directeur des services administratifs, présente le budget de fonctionnement du Cégep pour l'année 2020-2021.

Le directeur général et le directeur des services administratifs expliquent et répondent aux différentes préoccupations soulevées en regard de ce budget, et notamment sur les sommes additionnelles allouées par le ministère.

CA-3277

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 26 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement pour l'exercice financier suivant;

CONSIDÉRANT QUE le comité de finances et d'audit a analysé en détail le budget de fonctionnement 2020-2021, lequel présente des revenus de 47 692 776 \$ et des dépenses de 48 650 121 \$, donc un solde déficitaire de 957 345 \$;

CONSIDÉRANT les surplus au solde de fonds de 1 927 452 \$ au 30 juin 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et d'audit, pour l'adoption de ce budget;

Sur une proposition de Patrick Bédard appuyée par Mélissa Tardif, il est unanimement résolu **d'adopter le budget déficitaire de fonctionnement 2020-2021 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que présenté.**

7.3. BILAN DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2019-2020 ET PLAN DE TRAVAIL 2020-2021

Le directeur des études, Éric Aubin, dépose le bilan 2019-2020 de la Commission des études. Il mentionne le report en 2021-2022 de travaux reliés à certaines politiques compte tenu la situation engendrée par la COVID-19 qui n'a pas permis d'effectuer les consultations prévues.

Par la suite, le directeur des études présente le Plan de travail 2020-2021.

CA-3278

CONSIDÉRANT le Règlement no 7, article 7.7 du *Règlement sur la Commission des études* qui stipule que la Commission prépare et soumet au Conseil son plan de travail pour l'année;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études.

Il est proposé par Anne Gauthier appuyée par Katrine Lévesque et unanimement résolu **d'adopter le Plan de travail 2020-2021 de la Commission des études.**

7.4. POSTE DE COORDINATION AUX RESSOURCES HUMAINES

Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines, informe les membres de la modification d'un poste de coordination aux ressources humaines, pour le rendre permanent. Elle précise que cette demande a fait l'objet de consultation auprès de l'association des cadres, qui a donné un avis favorable à cette demande.

CA-3279

CONSIDÉRANT QUE ce poste était créé pour une période de deux ans avec possibilité de prolongation selon l'état de situation en dotation au Cégep et des projets ressources humaines au Centre technologique des résidus industriels (CTRI), ce qui fut le cas pour l'année 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE la création de ce poste avait reçu l'avis favorable du comité local des cadres, le 7 août 2017;

CONSIDÉRANT la résolution CA-3037 du 20 juin 2017, nommant Marie-Pier Bergeron à titre de coordonnatrice ressources humaines / CTRI;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par madame Bergeron au cours des trois dernières années, permettant l'avancement de divers projets, notamment les projets liés au recrutement et à la marque employeur au Cégep et aux processus RH et à l'amélioration du climat au CTRI;

CONSIDÉRANT que les besoins demeurent et que le développement doit se poursuivre;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive du rendement de madame Bergeron, évaluation réalisée par la directrice des ressources humaines, le directeur général du CTRI et partagée auprès du directeur général.

Il est proposé par Patrick Bédard, appuyé par Isabelle Chartrand et unanimement résolu **de nommer Marie-Pier Bergeron au poste de coordonnatrice des ressources humaines / CTRI (classe 6), sur une base permanente. Ce poste est sous la responsabilité de la Direction des ressources humaines.**

7.5. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2020-2025

Le directeur général, Sylvain Blais avec l'assistance du directeur des études, Eric Aubin, présente le *Plan stratégique de développement 2020-2025*. Il rappelle les démarches effectuées pour la production de ce dernier. Le directeur général remercie l'ensemble des membres du conseil ainsi que le personnel du Cégep qui ont participé aux différentes étapes de construction de ce nouveau *Plan*.

CA-3280

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévoit que le Conseil d'administration de chaque Cégep établit un plan stratégique couvrant une période de plusieurs années (article 16.1 de la Loi);

CONSIDÉRANT QUE le Cégep a réalisé le bilan du *Plan stratégique de développement 2011-2019* lequel a été adopté par le conseil le 9 avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE le *Plan stratégique* doit intégrer un plan de réussite, lequel constitue une planification particulière en vue de l'amélioration de la réussite des étudiantes et des étudiants. Il s'agit du *Plan institutionnel de réussite et de diplomation* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'élaboration du *Plan stratégique de développement 2020-2025* a franchi toutes les étapes, soit les étapes :

- de révision de la mission et de la vision;
- de l'identification des nouvelles orientations;

- de consultations à l'interne et à l'externe;
- de validation et de rédaction finale.

CONSIDÉRANT QUE le comité du Plan stratégique, issu du conseil d'administration, a participé à l'ensemble du processus menant au nouveau *Plan stratégique de développement 2020-2025*;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau *Plan* a reçu un accueil favorable de la part de toutes les instances consultées;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études (Résolution 274-CdE-03).

Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Katrine Lévesque, il est unanimement résolu *d'adapter le Plan stratégique de développement 2020-2025, incluant le Plan institutionnel de réussite et de diplomation, après modifications de certains indicateurs et de certains libellés en lien avec les objectifs spécifiques.*

7.6. PLAN DE GESTION DES RISQUES DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LE PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE – ANNÉE 2020-2021

Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles, se joint au conseil afin de présenter le Plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle, pour l'année 2020-2021.

Le Plan inclut tout ce qui était requis cette année. Un rapport de suivi et de surveillance est prévu en octobre 2021.

CA-3281

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du Trésor a édicté la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, découlant de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette Directive, le Cégep doit élaborer une *Politique de gestion des risques* d'ici le 31 décembre 2019, ainsi qu'un Plan de gestion des risques;

CONSIDÉRANT QUE la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion en gestion contractuelle* du Cégep a été adoptée le 26 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle 2019-2020 a été adopté le 4 février 2020.

Il est proposé par Ghislain Vallée, appuyé par Linda Lavoie et unanimement résolu *d'adapter le Plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle, tel que présenté.*

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MÉCANISMES D'ASSURANCE-QUALITÉ DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE PAR LA COMMISSION D'ÉVALUATION ET DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CÉEC)

Éric Aubin, directeur des études, présente le rapport final d'évaluation de l'efficacité des mécanismes d'assurance-qualité au Cégep, effectué par la Commission d'évaluation et de l'enseignement collégial (CÉEC).

Au terme de son évaluation, la Commission a jugé que le système d'assurance-qualité du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et la gestion qu'il en a faite, garantissent l'amélioration continue de la qualité.

L'évaluation était principalement axée sur quatre mécanismes :

- La qualité des programmes d'études ;
- L'évaluation des apprentissages ;
- La planification stratégique ;
- La planification liée à la réussite dans un contexte de gestion axée sur les résultats.

Compte tenu de cette évaluation, il est proposé par Pierre Deshaies, appuyé par Ghislain Vallée et unanimement résolu **de féliciter l'ensemble de la communauté collégiale pour les travaux réalisés et les résultats obtenus à la suite de cette évaluation.**

9.2. COMPLEXE MULTISPORTS

Le directeur général, Sylvain Blais, résume l'avancement du dossier du complexe multisports. Ce projet a été déposé par la Ville de Rouyn-Noranda, en partenariat avec le Cégep et autres partenaires.

L'analyse du projet a été produite par le ministère. Le Cégep est donc en attente des décisions ministérielles. Si cette décision s'avère négative, le dossier sera traité à une prochaine assemblée du conseil d'administration du Cégep afin de statuer sur les installations actuelles de la piscine.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

10. ÉMISSION DES DIPLÔMES

10.1 ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES

CA-3282 Sur une proposition de Miguel Charlebois appuyée par Anne Gauthier et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

10.2 ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES

CA-3283 Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Patrick Bédard, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président du Conseil d'administration, Guillaume Marquis, mentionne la fin du mandat de madame Klaude Hallé, représentante du personnel de soutien, et la remercie pour sa contribution.

La séance est levée à 20h45 sur une proposition de Klaude Hallé.

Président,



Guillaume Marquis

Secrétaire générale,



Diane Landriault

